



Adhésion 2025

RELIGIONS POUR LA PAIX – FRANCE

Conformément à l'article 4 de la charte de RELIGIONS POUR LA PAIX – FRANCE, peuvent adhérer les groupes et associations reconnus par les instances religieuses officielles référentes. Nous excluons le relativisme, tout syncrétisme et prosélytisme. Nous rejetons les positions et attitudes partisans, politiciennes et polémiques. L'admission d'un groupe est prononcée par le Conseil d'Administration.

L'adhésion annuelle d'un groupe interreligieux à RELIGIONS POUR LA PAIX – FRANCE (CMRP - France) est fixée à 90€ (tarif réduit à 45 € pour un groupe en constitution).

L'adhésion d'un groupe correspond à trois voix lors d'un vote en Assemblée Générale. Les membres d'un groupe adhérent peuvent adhérer à titre individuel, le montant de l'adhésion individuelle est fixé à 30 €. L'adhésion individuelle d'une personne n'appartenant pas à un groupe adhérent est possible, mais nécessite que cette admission soit validée par le Conseil d'Administration.

Merci de remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous.

Adhésion CMRP - France - année 2025

Mme Mlle M.

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... Courriel :

Membre du groupe interreligieux

Représente ce groupe et verse la somme de 90 € 45 € à l'ordre de Religions pour la Paix France

Adhère à titre individuel et verse la somme de 30 € à l'ordre de Religions pour la Paix France

Approuve la Charte et les Statuts de la CMRP France

Verse un don complémentaire de

Date :

Signature

En cas d'adhésion individuelle, 66 % du montant de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de vos revenus imposables.

Un reçu fiscal vous sera adressé par courriel début 2026.

Vous pouvez aussi verser votre adhésion par virement sur le compte bancaire CMRP-France :

Intitulé : CONFERENCE MONDI RELIGION PAIX -FR

IBAN : FR76 1027 8060 0900 0206 0210 106

BIC : CMCIFR2A

en mentionnant dans le message : adhesion CMRP-France <nom> <prénom> ou <nom association>